



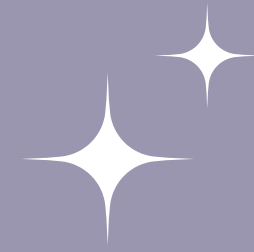
UNEB
UNION NATIONALE DE
L'ESTHETIQUE ET DU BIEN-ETRE

UNEB

UNION NATIONALE DE
L'ESTHETIQUE ET DU BIEN-ETRE

Partenaire de votre réussite
professionnelle

L'esthéticienne



Elle entend des silences plus lourds que des mots

Elle entend un rire, mais devine une fatigue

Elle voit nos corps de près, mais jamais ne les juge

Elle tisse une confiance rare, sans blouses, ni badges.

Entre ses mains, les complexes disparaissent, les pensées ralentissent et l'image de soi se reconstruit.

Elle est douceur dans un monde brutal, écoute dans un quotidien trop bruyant lumière dans un miroir parfois trop dur.

Elle offre une parenthèse, et dans cette parenthèse, on respire enfin



Etre
Esthéticien.ne?

- Aider les clients à conserver et à mettre en valeur leur apparence
- Effectuer des soins personnalisés
- Donner des conseils professionnels
- S'inscrire dans une approche globale de la personne.

Qualités requises :

- Sens du contact et écoute
- Patience, douceur et précision
- Hygiène irréprochable
- Sens de l'esthétique et du détail
- Discrétion et professionnalisme

A woman with long brown hair, wearing a white short-sleeved button-down uniform with a pocket, stands in a bright, clean spa or beauty salon. In the background, there is a white shelving unit with various skincare products, a potted plant, and a round clock on the wall.

**Etre
Esthéticien.ne
aujourd'hui?**

L'esthéticien.ne détermine et effectue sur des personnes des soins esthétiques et d'hygiène (soins de beauté, soins corporels, maquillage, mise en beauté des mains et des pieds...) ou de bien-être (massages relaxants...). Il/elle peut aussi être amené à donner des conseils en matière de beauté et à proposer à la vente des produits ou des services, en tenant compte de la mode et des goûts du client.

L'esthéticien.ne doit pouvoir s'adapter à la diversité de la clientèle. Il/elle doit faire preuve de tact, de psychologie, de discrétion et être capable d'établir une relation de confiance avec le client.

Quels sont les actes pratiqués par les esthéticien.nes

- Les soins de beauté du visage
- Les épilations
- La coloration/décoloration des phanères, la permanente des cils
- Le maquillage de jour ou de soir
- Les soins de beauté des mains
- Les soins de beauté des pieds
- Les soins de beauté du corps
- Les massages-beauté
- Le maquillage semi-permanent
- Les modelages d'ongles des mains et des pieds et la pose esthétique de faux ongles.
- Utilisation de certaines technologies



**En tant
qu'esthéticien.ne,
où puis-je travailler ?**

L'esthéticien.ne peut travailler :

- En institut de beauté
- En centre de bien-être
- Au sein d'une parfumerie
- Pour une firme cosmétique
- A domicile

Il/Elle peut dispenser des soins de beauté en milieu médical (à l'exception des soins relevant du domaine médical ou paramédical)



Quelles sont les conditions d'exercice à savoir sur mon métier ?

CONDITIONS MATÉRIELLES :

Horaire de travail :

- Horaires généralement flexibles ou variables
- Prestations fréquentes le samedi, en soirée, parfois tard aux moments des fêtes
- Déplacements occasionnels

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Stations debout fréquentes pour certains soins
- Contraintes posturales
- Gestes répétitifs

CONTEXTE RELATIONNEL ET/OU PSYCHOLOGIQUE :

Il/elle doit pouvoir s'adapter à la diversité de la clientèle tout en faisant preuve de tact, de psychologie et de discrétion.





L'ETHIQUE

Un institut de beauté doit mettre en oeuvre une politique en matière d'éthique professionnelle. L'éthique fait référence à un ensemble de valeurs et de normes de comportements que les professionnels sont censés suivre dans leur travail.

- Garantir un comportement approprié et responsable
- Rester informé (mettre à jour ses connaissances car l'esthétique est un domaine en constante évolution)
- Avoir le bien-être des clients à l'esprit lors de nos recommandations
- Protéger la vie privée et la confidentialité
- Ne pas promettre des résultats qui ne peuvent pas être obtenus
- Informer les clients quant aux limites des soins, aux contre-indications, aux effets indésirables
- Etre honnête avec les clients par rapport aux informations données
- La prise en charge des mineurs doit se faire conformément à la réglementation nationale.



L'institut de beauté

- Une attention particulière doit être portée à l'hygiène de l'institut mais également des équipements du matériel et à son hygiène personnelle.
- Planification et gestion des rendez-vous.
- Accueil et prise en charge des clients
- Protocole préalable au soin
- Orientation du client et recommandations relatives à d'autres soins possibles.
- Satisfaction du client
- Réclamations

IL EXISTE DIFFÉRENTES FAÇONS DE SE FORMER

1. FORMATIONS DIPLOMANTES RECONNUES PAR L'ÉTAT

- En enseignement officiel FWB
Vous choisissez durant vos secondaires de vous qualifier en esthétique.
- Formation en alternance, à l'IFAPME/EFP.
- En enseignement pour adultes

2. FORMATION EN ÉCOLE PRIVÉE

L'école privée représente un coût plus important que l'enseignement officiel. De plus, vous ne recevrez pas de diplôme certificat à la fin de vos études mais vous devrez passer le jury central ou la validation des compétences pour obtenir votre accès à la profession.

COMMENT DEVIENT-
ON ESTHÉTICIEN.NE ?



3. COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

Les esthéticien.ne.s doivent obtenir une qualification reconnue et/ou approuvée par le système national ou par un organisme de formation agréé.

L'esthétique est un secteur en constante évolution, il est donc important de continuer à se former tout au long de sa carrière afin d'améliorer ses qualifications professionnelles.

4. SERVICES EN INSTITUT DE BEAUTÉ

Les esthéticien.ne.s doivent réaliser des prestations correspondant à leur niveau de qualification et de compétences dans les différents soins. Nous ne sommes pas des médecins.

L'esthéticien.ne se doit de connaître et comprendre les limites de tout soin proposé ainsi que les risques associés à ce soin.

**COMMENT DEVIENT-
ON ESTHÉTICIEN.NE ?**





QUI SOMMES - NOUS ?

Depuis 1972, l'UNEB protège les intérêts des professionnels du secteur de l'esthétique et du Bien-être en région francophone. L'UNEB, fédération officielle siégeant en Commission Paritaire 314, représente le patronat dans les négociations collectives belges et défend les intérêts de notre secteur. Elle est également le porte-parole auprès des instances officielles et ministérielles.

L'UNEB ?

NOUS REPRÉSENTONS

- Les instituts de beauté
- Les centres de bien-être
- L'esthétique sociale
- L'esthétique à domicile
- L'onglerie
- Le maquillage

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION



Représenter les professionnels en CP314 et auprès du Fonds de sécurité d'existence

Communication de l'activité sectorielle

un service administratif et juridique qui offre aux membres des réponses aux questions ayant trait aux lois, législations sociales et nouvelles réglementations



Valoriser la profession de l'esthétique (accès à la profession, validation de compétences, Mon Salon de beauté sécurisé)

Soutenir les écoles d'esthétique (FWB, formation en alternance, écoles privées)



Organisation de formations diverses aux thèmes variés et adaptées à l'évolution de la profession.

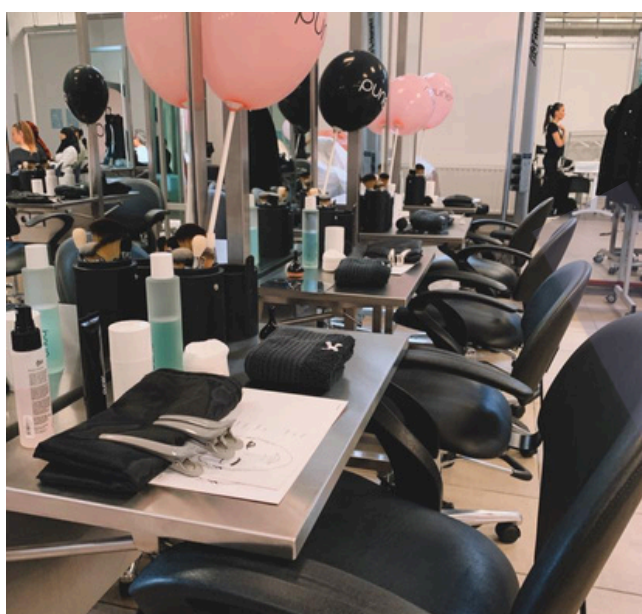
Relais d'informations avec nos membres





DES THEMES VARIÉS

Nous vous proposons des formations sur des thèmes d'actualité pour que vous puissiez continuer à vous former tout en continuant votre activité



EN COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES

Les formations sont données par nos partenaires et adoptent la structure suivante : théorie + ateliers pratiques .



TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Nous vous proposons des formations tout au long de l'année la plupart du temps le lundi et dans différentes villes en Belgique.

NOS FORMATIONS





UN APERÇU DE NOS FORMATIONS



Nos partenaires officiels



Contactez-nous!



UNEB



UNEB - NUBE

Rue Marguerite Bervoets 136, 1190 Forest
Rue Barthélémy Frison 13, 7500 Tournai

0470/81.23.39

administration@uneb.be

www.uneb.be